LE TOUR DU LAC

Bulletin mensuel d'information

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 19 numéro 6

Juin 2025

Célébrons notre Fête Nationale au Domaine du Lac-Édouard

« Gens du pays ». Voici le thème de cette année pour célébrer notre Fête Nationale.

Nous souhaitons que chacun se remémore cette chanson qui nous unit et fait partie de notre folklore. Chaque célébration locale et régionale adressera un clin d'œil spécial à cette chanson qui unit les Québécoises et les Québécois d'hier à ceux d'aujourd'hui.

Le samedi 21 juin, venez célébrer en famille au Domaine du Lac-Édouard, dans une ambiance conviviale et festive aux couleurs du Québec !

Au programme

Dîner : de midi à 14 h hot-dogs
Adulte 6 $ (gratuit pour les enfants de 12 ans et moins)

Activités diverses pour adultes et enfants

Rallye pédestre : départ du Domaine
Rafraîchissements et petites douceurs sur place.

Souper à la carte. En soirée, musique de circonstance animée par Jean-Sébastien Gillet.

On vous attend en grand nombre pour une journée mémorable !

Venez vous amuser et fêter en famille !

Dans ce numéro :

Célébrons notre Fête Nationale au Domaine du Lac-Édouard	1
Calendrier des activités à venir	2
Des déchets encombrants	3
Permis de rénovation ou de construction	
Couverture cellulaire Route 155 Nord	
Chronique l'Avertisseur	4
Un de nos citoyens nous a quittés	
Des nouvelles de votre Coop	5
Des nouvelles de votre Coop (suite)	6
Sécurité nautique	7
Vitesse dans les baies du lac Édouard	
Supplément de revenu garanti	8
Offre d'emploi à La P'tite École	
Excès de vitesse	
Compostage communautaire à Lac-Édouard	9
Coordonnées de la Mairie	10
Dates des assemblées municipales pour l'année 2025	
Défibrillateurs Externes Automatisés (DEA)	

Calendrier des activités à venir

Juin 2025

Légende : Collecte des ordures ménagères et des matières recyclabes — Cueillette des encombrants

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		10 Conseil municipal 18 h	11	12	13	14
15 JOYEUSE Fête des Pères	16	17	18 AGA d'ADELE Au Centre communautaire à 17 h	19	20	Célébrons 21 ensemble notre Fête nationale au Domaine du Lac- Édouard
22 29	23 30	Fête 24 Nationale du Québec **Mairie fermée**	25	26	27	28

Juillet 2025

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
	Juin 30 **Mairie fermée**	Fête du Canada 1	2	3	4	5
6	7	8 Conseil municipal 18 h	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19

Rappel : troisième versement pour le paiement des taxes municipales le lundi 28 juillet 2025

La Dre Sauvé accueillera ses patient·e·s à son bureau au Centre communautaire comme d'habitude. Pour prendre un rendez-vous, veuillez communiquer avec le GMF du Haut-Saint-Maurice. Pour rejoindre sa secrétaire, **composez le 819-523-3084 et ensuite appuyez sur le 3.** **Prochain rendez-vous : septembre 2025.**

Déchets encombrants

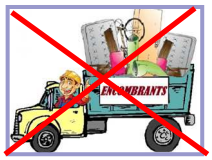

La période de la cueillette des déchets encombrants est terminée. Vous devez apporter tous ces déchets à l'Écocentre, 1200, Chemin des Pionniers, La Tuque et non pas les laisser sur le bord du chemin ou à la cabane verte. C'est gratuit.

Cette dernière est réservée **exclusivement** aux citoyens qui n'ont pas de cueillette pour leurs ordures ménagères et leur récupération à leur porte.

Pierre Arseneault,
Directeur général

Permis de rénovation ou de construction (Rappel)

Prévoyez-vous effectuer des travaux de construction ou de rénovation ? Si vous pensez faire ces travaux au printemps ou à l'été, parlez-en d'abord avec notre inspecteur municipal, monsieur Daniel Bouvier.

Nous vous rappelons l'importance de vous préparer tôt dans la planification de vos travaux puisque des délais sont à prévoir pour l'obtention de votre permis. Un permis de construction ou un certificat d'autorisation est délivré dans les 30 jours suivant le dépôt de la demande et des documents exigés.

Ces judicieux conseils vous éviteront bien des erreurs et de plus, vous détiendrez un permis bien en règle. Vous pouvez prendre un rendez-vous avec M. Bouvier au 819-653-2238, poste 5. Il est présent au bureau le lundi et le mardi, de 9 h à 16 h.

Merci de votre collaboration,
Pierre Arseneault, directeur général

Couverture cellulaire Route 155 Nord

À l'été 2024, à la demande de Bell Canada, Hydro-Québec a déboisé une bande de terrain, le long de la route 155 Nord, du km 156 au km 192, ceci dans le but de construire une ligne électrique à l'été 2025.

Cette ligne électrique permettrait d'alimenter des tours cellulaires que Bell avait l'intention d'ériger afin de finalement couvrir toute la route 155 Nord, de La Tuque jusqu'à Chambord. Il faut savoir, qu'à partir du km 209, il y a du courant et déjà une couverture cellulaire pour le reste de la route.

Voilà qu'on nous apprend que Bell Canada a retiré sa demande. Par le fait même, Hydro-Québec ne construira pas de ligne électrique le long de la 155 Nord. Toutefois, le réseau cellulaire pour la Municipalité de Lac-Édouard devrait être opérationnel fin 2025.

Larry Bernier,
maire

Chronique l'Avertisseur

Comme nous l'avons à maintes fois répété, la plus grande menace pour notre communauté, ce sont les feux de forêt.

C'est pourquoi, on demande à tous d'éviter de faire des feux à ciel ouvert ainsi que des feux d'artifice. Une étincelle peut facilement générer un feu de forêt.

Tout feu à ciel ouvert nécessite l'obtention d'un permis de brûlage du Service incendie.

Seuls sont autorisés les feux dans un foyer avec pare-étincelle et cheminée. Les feux d'artifice sont également une source potentielle d'un incendie de forêt. Donc, à éviter.

Par ailleurs, les mégots de cigarette sont aussi une cause importante de feu de végétation. Soyons donc prudents et évitons de fumer lors de nos randonnées pédestres.

La forêt nous entoure ! Soyons prévoyants !

Alexandre Bilodeau
Directeur adjoint et chef de la division prévention

Un de nos citoyens nous a quittés

Le 25 mai dernier, monsieur Mario Muir est décédé accidentellement à son domicile. Nous désirons exprimer toutes nos condoléances aux membres de sa famille. Nos pensées et nos prières vous accompagnent.

Des nouvelles de votre Coop

Le dimanche premier juin dernier, votre Coop a tenu son assemblée générale. Vingt et une personnes ont pu entendre monsieur Pierre-Luc Laflamme, CPA Auditeur, chez Mallette S.E.C.N.R.L., annoncer la bonne nouvelle : **« La Coop a renoué avec les profits ».**

En effet, après trois années difficiles durant lesquelles nos états financiers affichaient des déficits, **nous avons réalisé un maigre surplus de 32 012 $ malgré des ventes de 762 737 $. Ce surplus représente un faible profit de 4,2 %.**

Ce profit est en grande partie attribuable aux efforts déployés par les membres du Conseil d'administration afin de minimiser le plus possible les frais d'exploitation.

La Coop se doit de faire des profits car avec le temps des investissements seront nécessaires pour l'entretien du Magasin général, ne serait-ce que pour la réfection de la toiture.

Il est vrai que certains produits vendus par la Coop (essence, bière, épicerie, quincaillerie) peuvent être plus dispendieux qu'à La Tuque. Ce que nous devons tous comprendre c'est que **les prix que paient la Coop pour s'approvisionner sont plus élevés que ce que les commerçants de la Tuque paient.**

Les deux principales raisons ?

1. **Les frais de transport de la Tuque à Lac-Édouard**. Souvent, la Coop paie l'essence plus cher que le prix affiché à la pompe à La Tuque.

2. Le volume d'achats. La Coop n'achète pas les produits d'épicerie et de quincaillerie à la caisse mais à l'unité.

Par contre, les prix des vins et spiritueux de la SAQ sont les mêmes partout au Québec.

Tout compte fait, en n'ayant pas à se déplacer jusqu'à la Tuque, on sauve du temps et de l'essence ($$$).

En terminant, suite aux élections prévues à l'ordre du jour, voici les membres du Conseil d'administration pour 2025-2026 :

Président : Éric Tremblay, Vice-président : Pierre Lepage, Secrétaire-trésorière : Isabelle Matte
Administra·trices·teurs : Jeannie Carrier, Sonia Cloutier, Jean-Sébastien Gillet et Jason St-Pierre.

Épicerie, Bières & Vins

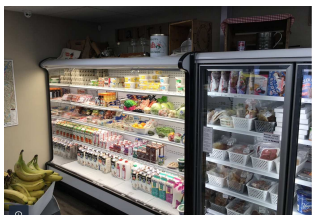

Essence & Borne de recharge

Articles de plein air

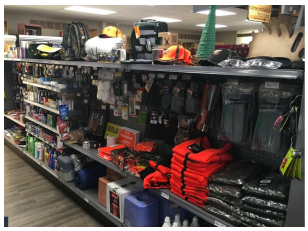

Quincaillerie

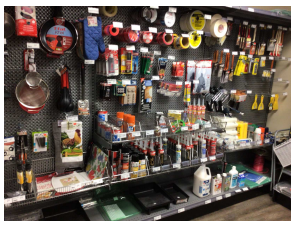

Droit d'accès aux ZEC

Nouveau service offert par votre Coop : une borne d'enregistrement vous permettant de payer votre enregistrement aux ZEC

- ► Ménokéosawin,
- ► Kiskissink et
- ► Jeannotte.

Continuons d'encourager notre Coop en achetant à notre Magasin général.

À Lac-Édouard, l'achat local d'abord !

Des nouvelles de votre Coop (suite)

EMPLOI ÉTUDIANT : ÉTÉ 2025

La Coop de Solidarité de Lac-Édouard est à la recherche d'étudiants pour un emploi durant la période estivale à titre de commis-caissier. Pour celles et ceux qui sont intéressé·e·s, prière de laisser une copie de votre CV au comptoir du magasin ou le faire parvenir à madame Jeannie Carrier à : jeanniecarrier@hotmail.com

Êtes-vous intéressés par une randonnée à vélo ?

La Municipalité de Lac-Édouard met gratuitement deux bicyclettes à la disposition des visiteurs et des citoyens. Celles-ci sont disponibles au Magasin général. Vous pouvez les emprunter gratuitement en demandant la clé au comptoir du magasin.

Explorez notre environnement en respirant l'air vivifiant d'ici.

Merci madame Rollande

Les membres du Conseil d'administration de la Coop de Solidarité de Lac-Édouard tiennent à remercier chaleureusement madame Rollande Lecours pour toutes les années durant lesquelles elle s'est impliquée au sein de la Coop.

Bonne retraite madame Rollande !

Campagne annuelle de ramonage des cheminées

Pour cette campagne qui se déroulera du **20 juin au 26 juin**, l'entrepreneur offre ce service aux coûts suivants plus taxes applicables par ramonage de cheminée :

SECTEUR	COÛT
La Tuque	130 $
Carignan (Lac-à-Beauce)	135 $
Rivière-aux-Rats	140 $
La Croche	135 $
Municipalité de Lac-Édouard	150 $
Municipalité de La Bostonnais	135 $

RAMONAGE MASKA DRUMMONDVILLE Inc.

En ce qui concerne les autres cheminées de la résidence, le coût sera de 75 $ chacune dans les secteurs La Tuque, Lac-à-Beauce, Rivière-aux-Rats, La Croche, La Bostonnais et Lac-Édouard, plus les taxes applicables.

Le travail effectué sera un ramonage complet, soit cheminée et tuyau à fumée, ainsi que l'inspection visuelle de l'installation.

Vous avez **jusqu'au samedi 14 juin 2025** pour vous inscrire auprès de Ramonage Maska – Drummondville inc. au **450 796-5587**.

Note : Le 29 mai 2025, vous avez reçu une infolettre ayant trait à ce sujet.

Sécurité nautique

Dans le but d'améliorer votre sécurité et votre qualité de vie, celles des membres de votre famille ainsi que celles de tous les plaisanciers de Lac-Édouard, nous tenons à vous rappeler quelques règles concernant la conduite responsable d'une embarcation de plaisance motorisée.

⇨ *1. Vos responsabilités légales*

La conduite imprudente d'une embarcation est un délit qui a été ajouté au Règlement sur les petits bâtiments.

Un conducteur peut être inculpé s'il :

Se déplace d'une manière susceptible de nuire à la sécurité de personnes ou de biens, compte tenu des conditions météorologiques, du trafic, des dangers réels ou possibles et du nombre de personnes se trouvant à proximité d'une embarcation.

⇨ *2. Conduite responsable d'une embarcation*

Soyez prudents et courtois. De nombreux groupes considèrent le bruit des embarcations de plaisance motorisées comme une nuisance **lorsqu'elles sont utilisées constamment au même endroit. Respectez vos voisins.**

À grande vitesse, il est très difficile d'apercevoir des nageurs, des skieurs nautiques ou des plongeurs. Alors, laissez-leur toute la place voulue et n'essayez jamais de les arroser.

⇨ *3. Ski nautique*

Les règles régissant le ski nautique couvrent maintenant d'autres activités connexes de remorquage comme le ski pieds nus, le remorquage de pneumatiques et de planches de surf.

L'exigence préalable voulant qu'un observateur soit à bord demeure en vigueur. Une embarcation doit être équipée d'un siège pour chaque personne remorquée en cas de récupération. Une motomarine qui n'est pas conçue pour transporter au moins trois personnes, ne peut pas être utilisée pour tirer des skieurs nautiques.

<u>Notez que la conduite d'une motomarine est interdite aux moins de 16 ans.</u>

En terminant, je me joins aux autres membres du Conseil municipal ainsi qu'à tous nos employés municipaux pour vous souhaiter un été des plus agréables.

Larry Bernier,
Maire

Vitesse dans les baies du lac Édouard

À chaque été, nous constatons que plusieurs embarcations à moteurs circulent à haute vitesse dans la baie du village. Pourtant, deux signalisations sont présentes pour vous signaler de ralentir. Nous demandons à tous les utilisateurs d'embarcation à moteur de **ralentir à 8 km/h lorsque vous circulez dans la baie du Village**.

En raison de son étroitesse, deux facteurs sont en jeux :

- La sécurité des usagers ;
- Le batillage (déferlement des vagues provenant du sillage d'un bateau).

En effet, les vitesses que nous avons observées risquent de provoquer des accidents pouvant avoir de graves conséquences.

De plus, les riverains des différentes baies se plaignent aussi que leur embarcation et leur quai subissent les conséquences du batillage en plus d'éroder leur berge.

Merci de votre civisme !

Supplément de revenu garanti (SRG)

Service Canada

Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Saviez-vous qu'en juillet de chaque année, les prestations du Supplément de revenu garanti (SRG) de milliers de personnes aînées à faible revenu sont suspendues en raison de retards dans leur déclaration de revenus ?
Grâce à la campagne de SRG 2025 ainsi qu'à votre collaboration, nous pourrions aider cette clientèle à maintenir sa sécurité financière.

Pourquoi soutenir cette campagne ?

Le SRG est essentiel pour de nombreuses personnes aînées. En les encourageant à soumettre leur déclaration avant le 30 avril, vous contribuez à ce qu'elles reçoivent ce soutien financier dès juillet.

Comment pouvez-vous nous appuyer ?

Avisez les personnes aînées des ressources disponibles et encouragez-les à visiter la page « comptoir d'impôts gratuit » dans votre moteur de recherche.

Ressources supplémentaires :

- Visitez la page de l'équipe des Services mobiles et de liaison aux communautés (dans votre moteur de recherche) qui travaille avec les organismes communautaires pour fournir l'information, les outils et l'appui nécessaire.
- Si vous êtes en présence d'une personne ayant de la difficulté à accéder aux programmes et aux prestations de Service Canada, téléphonez au Centre d'appui, au 1-877-631-2657.

La P'tite École de Lac-Édouard est à la recherche d'une personne pour occuper un poste d'intervenant·e à la maternelle, à raison de deux jours/semaine, à compter de septembre 2025.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec madame Rollande Lecours , au 819-653-2155 ou à bernier.lecours@icloud.com.

Excès de vitesse

A. Sur terre

Durant la saison estivale, nous notons une augmentation marquée de l'achalandage dans nos rues, **principalement sur la rue Principale, et dans les chemins entourant les baies.** Nous demandons à tous d'user de prudence et de respecter les limites de vitesse.

B. Sur l'eau

De plus, nous demandons aux conducteurs d'embarcation de ralentir à deux endroits bien particuliers :

- **Dans la baie du village, laquelle est très étroite.**
- **À moins de 30 m des berges.**

Les raisons sont les suivantes :

1. Le batillage (vagues faites par les bateaux) endommage les quais et les embarcations qui y sont amarrées.
2. Le tourbillon fait par l'hélice soulève les sédiments qui nourrissent les cyanobactéries (algues bleu-vert).

Compostage communautaire à Lac-Édouard

En mai 2025, la Municipalité de Lac-Édouard entame la 6e année de son projet de compostage communautaire. Dès la première année, plusieurs citoyens se sont prévalus de ce service au Magasin général (148, rue Principale) et à la Mairie (195, rue Principale). Par ailleurs, des composteurs verts ont été installés un peu partout sur le territoire : chemin Baie-William Ouest, chemin Baie-Power, chemin Baie-Bouleau Nord et chemin Baie-William Est.

Composter permet de réduire de 40 % la masse des matières résiduelles (ordures) donc, moins de transport de déchets jusqu'à Saint-Étienne-des-Grès.

Composter avec les composteurs rotatifs ? Rien de plus simple :

1. METTEZ VOS RÉSIDUS **VÉGÉTAUX** DANS VOTRE PETIT BAC MAISON.
2. APPORTEZ VOS **MATIÈRES VÉGÉTALES SEULEMENT** DANS LE COMPOSTEUR COMMUNAUTAIRE.
3. APRÈS CHAQUE APPORT, JETEZ UNE POIGNÉE DE GRANULES DE BOIS DANS LE COMPOSTEUR (bac situé sous le composteur).
4. TOURNEZ LE COMPOSTEUR D'UN TOUR.

⇒ **MATIÈRES VÉGÉTALES SEULEMENT (matières vertes)**

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238
Courriel : agente@lacedouard.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :

9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : Fermé

Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca

Rédaction et mise en page du Tour du Lac :
Larry Bernier, maire
Rollande Lecours
Courriel : bernier.lecours @icloud.com
Collaboration :
Pierre Arseneault, directeur général
Sylvie Héon, adjointe administrative

Défibrillateurs Externes Automatisés (DEA)

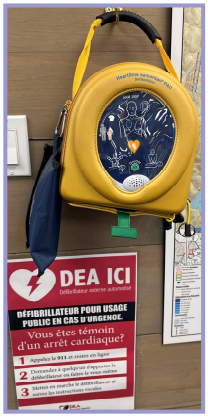

Nous en possédons
3 exemplaires
dans la Municipalité :

- 1 à la Coop,
- 1 à La Seigneurie du Triton,
- 1 à la caserne des pompiers (à l'usage des premiers répondants).

Ces appareils peuvent sauver des vies.

DIRECTEUR GÉNÉRAL / GREFFIER-TRÉSORIER
Monsieur Pierre Arseneault
Tél. : 819-653-2238 / Poste 2 / Courriel : info@lacedouard.ca

Monsieur Larry Bernier / Maire
Tél. : 819-653-2238 / Poste 1

CHANGEMENT D'ADRESSE - INFORMATIONS GÉNÉRALES
Madame Sylvie Héon, Adjointe administrative
Tél. : 819-653-2238 / Poste 9; Courriel : agente@lacedouard.ca

RÉCEPTION
Tél. : 819-653-2238 / Poste 8

INSPECTION MUNICIPALE - PERMIS DE CONSTRUCTION
Monsieur Daniel Bouvier, Inspecteur municipal
Tél. : 819-653-2238 / Poste 5
Courriel : inspection@lacedouard.ca

AGENTE DE DÉVELOPPEMENT RURAL
Madame Jeannie Carrier
Tél. : 819-653-2238 / Poste 4; Courriel : adr@lacedouard.ca

COMPTABILITÉ
Tél. : 819-653-2238 / Poste 3
Courriel : comptabilite@lacedouard.ca

COMMIS DE BUREAU
Madame Nancy Bergeron

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée régulière :

Le mardi 8 juillet 2025 à 18 h

Bienvenue à toutes et à tous !

L'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Dates des assemblées municipales régulières pour l'année 2025

14 janvier	8 avril	**8 juillet**	2 octobre
11 février	13 mai	12 août	11 novembre
11 mars	10 juin	9 septembre	9 décembre

Toutes les assemblées débuteront à 18 h.
Veuillez inscrire ces dates à votre agenda.